



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lejeune tenue le 9 janvier 2023 , à 20h00 au lieu habituel au 69, rue de la Grande-Coulée.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Siège #1 Monsieur Patrice Dubé  
Siège #2 Monsieur Réjean Albert  
Siège #3 Monsieur Fernand Albert  
Siège #4 Madame Carole Viel  
Siège #5 Madame Marguerite Albert  
Siège #6 Madame Armelle Kermarrec

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Pierre Daigneault.

La personne qui préside la séance, soit Monsieur Pierre Daigneault informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit Monsieur Pierre Daigneault, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Madame Claudine Castonguay, directrice générale, greffière trésorière assiste également comme secrétaire de la séance.

Cinq personnes sont présentes.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, Monsieur Pierre Daigneault déclare la session ouverte et souhaite une bonne année à tous.



## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Réso2023-01**

Lundi 9 janvier 2023 (20h00)

### **Ordre du jour**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. CORRESPONDANCE**
  - 3.1 DSG Halte Lacustre**
  - 3.2 Demande de don activité Festival de musique de New York 2023**
  - 3.3 Association forestière Bas-Laurentienne Campagne de financement 2022-2025**
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 décembre 2022 et 15 décembre 2022**
- 5. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 7.1 Génératrice**
- 8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)**
  - 8.1 Radio portative**
- 9. AQUEDUC ET EAUX USÉES**
- 10. LOISIRS-TOURISME**
  - 10.1 Protection Grand Lac Squatec**
- 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 12. URBANISME DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
- 13. LÉGISLATION**
- 14. AFFAIRES NOUVELLE**
- 15. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 15.1 Vente pour non-paiement taxes**
  - 15.2 Liste fournisseurs incompressible**
  - 15.3 Renouvellement marge de crédit**
  - 15.4 Rapport annuel gestion contractuelle**
- 16. VARIA**
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION DE Carole Viel  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE**

### **3. CORRESPONDANCE**

La directrice générale/ greffière trésorière dépose cinq documents d'information aux membres du conseil.

#### **3.1 DSG Halte Lacustre**

**Réso 2023-02**

**Attendu qu'**un demande sera faite dans la cadre de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2020-2025 à la MRC de Témiscouata;

**Attendu que** le projet est sur le territoire de la Halte Lacustre;



**Attendu que** les travaux consistent à la réfection des sites Pic Bois, Pygargue et Touladi, coupe d'arbres dangereux sentier, ponceaux et passerelles. Les blocs sanitaires et refaire la clôture du stationnement;

**Attendu que** la municipalité a reçu une soumission;

**Attendu que** la municipalité désigne Claudine Castonguay directrice générale comme responsable du projet et signataire autorisé;

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil de déposer le projet à la Mrc du Témiscouata

#### **ADOPTÉE**

### **3.2 Demande de don activité Festival de musique de New York 2023**

#### **Réso 2023-03**

Le Stage Band Élite de l'école secondaire de Dégelis, dirigé par Dany Provencher élabore les préparatifs de sa participation au prochain Festival de musique de New York, qui se déroulera du 31 mars au 3 avril 2023. Rappelons que cette concentration musicale, avec le soutien financier de la population et des entreprises de la région, a déjà participé à quatre occasions à des Festivals de cette envergure aux États-Unis et au Canada en remportant des mentions d'excellence lors de tous ses voyages. Le Stage Band Élite lance donc une collecte de fonds afin de pouvoir concrétiser son projet et fait appel à la générosité des gens du Témiscouata. La somme amassée permettra de défrayer en partie les coûts du transport et de l'hébergement des 24 élèves impliqués.

Les fonds recueillis serviront à payer les coûts de transport et d'hébergement.

**Attendu que** nous avons deux élèves de Lejeune qui feront partie de ce voyage, il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter de donner un montant de 100\$ (cent dollars) pour ce voyage.

#### **ADOPTÉE**

### **3.3 Association forestière Bas-Laurentienne Campagne de financement 2022-2023**

#### **Réso 2023-04**

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'adhérer à l'AFBL au coût de 80\$ par année, incluant l'abonnement à la revue Progrès Forestier (4 numéros).

#### **ADOPTÉE**

### **3.4 Demande de don Comité O.P.P. (organisme de participation parentale) école du Jall**

#### **Réso 2023-05**

L'O.P.P. est un comité formé de parents qui a pour but de dynamiser et d'améliorer la vie étudiante des enfants. Il désire faire en sorte que les petites écoles soient aussi plaisantes et enrichissantes à fréquenter que les écoles des grandes villes. Tout ça, dans le but de garder les familles dans la région.



Le comité sollicite l'aide de la Municipalité en vue d'un bingo-bénéfice, le 12 février 2023 au sous-sol de l'église de Lejeune pour les écoles du JALL.

Il est proposé par Carole Viel et unanimement résolu que le conseil accepte de donner un montant de cent (100\$) pour cet événement.

**ADOPTÉE**

### **3.4 Patinoire**

#### **Réso 2023-06**

Attendu que le 24 décembre le préposé à la patinoire a du demandé l'aide pour un tracteur plus puissant ;

Considérant qu'il y avait beaucoup de neige verglaçante et qu'il était impossible de faire l'entretien avec le VTT.

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité du conseil de payer la facture #03 de monsieur Denis Dubé au montant de 50\$ (cinquante dollars)

**ADOPTÉE**

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL LE 5 décembre 2022**

#### **Réso2023-07**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité des conseillers présents : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022

**ADOPTÉE**

### **4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL LE 15 décembre 2022**

#### **Réso 2023-08**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 15 décembre 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité des conseillers présents : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2022

**ADOPTÉE**

### **5. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**

#### **Réso2023- 09**

ATTENDU que la directrice générale, greffière trésorière a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;



EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION DE Patrice Dubé  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 9 janvier 2023, totalisant 76 703.09\$

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

**ADOPTÉE**

**6. HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

Rien

**7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7.1 GÉNÉRATRICE**

**Réso 2023-10**

Considérant que le générateur de la génératrice ne fonctionne pas, nous allons le faire évaluer.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité de demander à spécialité électrique pour faire l'évaluation de nos besoins et faire un estimer à savoir si la génératrice est réparable et a quel prix.

**ADOPTÉE**

**8. TRAVAUX PUBLICS**

**8.1 Radio voirie**

Considérant que nous avons de la difficulté à joindre les employés de voirie en tout temps ;

Considérant qu'il faut que les radios fonctionnent tous.

On va demander aux employés de voirie d'avoir les radios et téléphone avec eux.

Les numéros de téléphone cellulaire des employés de voirie sera donné au chef pompier, alors en cas d'incendie il sera possible pour lui de les joindre.

**9. AQUEDUC ET EAUX USÉES**

**Rien**

**10. LOISIRS-TOURISME**

**10.1 Protection Grand Lac Squatec**

**Réso 2023-11**

(RSVL) Participation au Réseaux de surveillance volontaire des lacs. Pour le Grand Lac Squatec (municipalités d'Auclair, Lejeune et Dégelis)

Suivi sur 3 ans (2023-2024-2025) de la qualité de l'eau du Grand lac Squatec Joanne Marchessault (biologiste d'Auclair) va effectuer les tests bénévolement. Il y aura 3 prélèvements d'eau en (juin-juillet et août) Transparence de l'eau, phosphore, chlorophylle, carbone organique dissous.

Un montant d'environ (deux cents) 200\$ dollars par années sera demandé à chacune des municipalités pour défrayer les coûts

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter ce montant.

**ADOPTÉE**



## **11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Aucun point

## **12. URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Aucun point

## **13. LÉGISLATION**

Aucun point

## **14. AFFAIRES NOUVELLES**

### **Réso 2023-12**

#### **14.1 Développement St-Godard Entretien**

Considérant la lettre reçue de Développement St-Godard de l'extrait de leur rencontre du 9 décembre 2022. Leur demande est :

- \* de faire l'entretien du chemin jusqu'au dernier stationnement;
- \* de contribuer à l'entretien des accès au Centre Nature et Culture et aux stationnements;
- \* de couper l'herbe en bordure du rang près des accès du sentier, au centre et stationnements;
- \* et de considérer l'asphaltage jusqu'au premier stationnement;

Considérant que la municipalité demande le projet structurant qui comprend les deux premiers points;

Considérant que les employés de voirie font déjà la coupe des herbes sur le bord des routes;

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité du conseil que la municipalité n'asphaltera pas ce bout de chemin considérant que ce n'est pas un chemin municipal, c'est un TPI.

**ADOPTÉE**

## **15. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **15.1 Vente pour non-paiement taxes**

#### **Réso 2023-13**

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité du conseil d'envoyer ces deux matricules pour la vente de non-paiement de taxes : 2492-03-2610 ainsi que 2492-02-4637.

Nous leur ferons parvenir une lettre recommandée pour les informer que leur immeuble est susceptible d'être vendu pour non-paiement de l'impôt foncier.

**ADOPTÉE**

### **15.2 Liste fournisseurs incompressible**

#### **Réso 2023-14**

Dans la liste des fournisseurs incompressible : Bell, Bell mobilité, Hydro-Québec, Pétroles JMB, Assurances, dépanneurs Gaz-O-Bar C.B. inc., ministère du Revenu Québec, Receveur général Canada, Poste Canada, MRC Témiscouata, John Deere financement, RIDT, carte Visa, les remboursements de taxes au client (mise à jour) et les salaires.

Il est proposé par Armelle Kermarrec, et résolu unanimement d'accepter de payer ces comptes à la réception des factures.

**ADOPTÉE**



### 15.3 Renouvellement marge de crédit

#### Réso 2023-15

**Attendu que** le renouvellement de la marge de crédit vient à son échéance, il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement d'accepter le renouvellement de la marge de crédit, pour l'année 2023.

**ADOPTÉE**

### 15.4 Dépôt du Rapport annuel Gestion contractuelle 2022

#### Réso 2023-16

Conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal, la Municipalité doit présenter annuellement un rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Le rapport 2022 est déposé séance tenante par la directrice générale. Il peut être consulté sur place durant les heures d'ouverture du bureau municipal ou en tout temps sur le site internet de la municipalité.

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport.

**ADOPTÉE**

#### 16. Varia

Rien

#### 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

#### 18. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

#### Réso2023-17

SUR UNE PROPOSITION DE Carole Viel  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité du conseil QUE cette séance ordinaire soit levée à 21h00.

**ADOPTÉE**

Je, Pierre Daigneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

-----  
Pierre Daigneault  
Maire

-----  
Claudine Castonguay  
Directrice générale Greffière-trésorière